

Médecin de protection infantile (PI)

Pôle Solidarité - Direction de l'Enfance et de la Famille, Service de la Protection Maternelle et Infantile

| | |
|--|--|
| Classification | <p>Filière médico-sociale Poste de catégorie A, relevant du cadre d'emplois des médecins territoriaux</p> <p>Lieu d'affectation : circonscription de PMI</p> <p>Fonction d'encadrement : non RIFSEEP A4-1 et NBI encadrement des politiques socio-éducatives en QPV de 20 points, si le poste est situé en Quartier Prioritaire de la Ville</p> <p>Quotité de travail : 100 % Tous nos postes sont handi-accessibles</p> |
| Environnement du poste de travail | <p>Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service de Protection Maternelle et Infantile Bureau : Bureau Protection Infantile</p> |
| Position du poste dans l'organisation | <p>Supérieur hiérarchique direct : Responsable de circonscription PMI</p> |

Raison d'être du poste :

Dans le cadre des missions légales de PMI, des orientations départementales et du projet de Santé publique du service de PMI, le médecin de protection infantile contribue à la mise en œuvre de la politique départementale et partenariale en matière de petite enfance et de santé publique.

Il/Elle assure des activités cliniques en direction des jeunes enfants et des parents avec l'équipe pluridisciplinaire de PMI, sous l'autorité hiérarchique du responsable de circonscription et en lien avec le bureau de protection infantile.

| | |
|-------------------------------|---|
| Missions principales : | <p>Assurer de façon hebdomadaire, en centre de PMI, des activités cliniques et/ou de santé publique : consultations médicales de promotion de la santé et de prévention auprès d'enfants âgés de 0 à 6 ans (suivi du développement de l'enfant, dépistage des handicaps, vaccination, éducation à la santé auprès des parents), bilan de santé des enfants de 0 à 6 ans confiés à l'ASE, etc...</p> <p>Collaborer au recueil des données d'activité de service, en enregistrant les données d'activités dans le logiciel Nova ainsi qu'en facturant des consultations.</p> <p>Concourir à la protection de l'enfance en apportant une expertise médicale, en lien avec les équipes de centre, en collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance, les services sociaux mais aussi les partenaires institutionnels, associatifs et hospitaliers.</p> <p>Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et des actions de prévention, de promotion de la santé et de santé publique portés par le service, en lien avec le responsable de circonscription de PMI, les professionnels de l'équipe PMI et les partenaires.</p> <p>Contribuer à la coordination des prises en charge, à la transmission des informations et au partage des pratiques professionnelles, en participant aux réunions du bureau technique protection infantile, des centres de PMI et de la circonscription.</p> <p>Consacrer 10% de son temps de travail hebdomadaire à mettre à jour ses connaissances et suivre des actions de formation.</p> |
|-------------------------------|---|

Compétences

- **Relationnelles**

Savoir travailler en équipe pluri-professionnelle

Savoir adapter sa posture professionnelle au regard de situations humainement et socialement complexes

Savoir transmettre ses connaissances et/ou son expertise

- **Organisationnelles**

Savoir organiser, planifier son travail en fonction des priorités de l'activité

Savoir s'inscrire dans la mise en œuvre des objectifs collectifs du projet de santé publique

Savoir travailler en partenariat avec les différents acteurs (internes/externes, terrain/institutionnels)

- **Techniques**

Connaître le cadre réglementaire, les enjeux et les évolutions en matière de protection maternelle et infantile

Savoir développer des moyens de prévention, d'éducation et de promotion de la santé de l'enfant et/ou de sa famille

Avoir des notions de protection de l'enfance

Avoir des capacités rédactionnelles

Moyens mis à disposition : Téléphone mobile, utilisation de véhicules de service

Niveau d'études : 1

Diplômes requis : doctorat en médecine (ou titulaire d'une licence de remplacement délivrée par le conseil départemental de l'Ordre des médecins), diplôme en pédiatrie ou expérience clinique auprès d'enfants.

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT-DENIS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DU RECRUTEMENT DEF
93006 BOBIGNY CEDEX